

▶ DÉVELOPPER LES TERRITOIRES

DES GARES DE NOUVELLE GÉNÉRATION, HUMAINES ET URBAINES

Les gares du Grand Paris offriront à tous les voyageurs des espaces de transport à la fois efficaces et fonctionnels, sûrs et agréables. Elles proposeront des connexions avec l'ensemble des modes de transport : Grand Paris Express, Transilien, tramway, métro, RER, lignes de bus, TGV et aéroports. Les gares contribueront à améliorer la qualité de vie des habitants et des usagers en leur apportant des services et des commerces complémentaires.



Jacques Ferrier est le conseil en architecture pour la réalisation des gares du Grand Paris

DES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT

L'arrivée des gares de la ligne 17 Nord permettra de dynamiser de nombreux pôles de l'Île-de-France à travers :

- ▶ Le maillage du territoire grâce aux liaisons avec les aéroports, Paris et l'ensemble de l'Île-de-France ;
- ▶ La desserte des pôles d'activités économiques, de santé, de formation et de loisirs ;
- ▶ Les nouvelles activités de commerces, de services, de bureaux ; toutes créatrices d'emplois.

DES DÉPLACEMENTS PLUS FACILES ET CONFORTABLES

Le tronçon facilitera les trajets de banlieue à banlieue pour :

- ▶ rapprocher le domicile du lieu de travail ;
- ▶ rendre plus accessibles les activités de loisirs (culturelles, sportives...);
- ▶ créer des connexions efficaces avec les autres modes de transport ;
- ▶ réduire la circulation automobile.

▶ ÉCHANGER POUR AVANCER

UNE DÉMARCHÉ PARTAGÉE

Le positionnement du tracé, des gares et des ouvrages associés résulte d'une réflexion menée en concertation avec les collectivités locales et territoriales, et les autres acteurs concernés : STIF, services de l'État et opérateurs de transport.



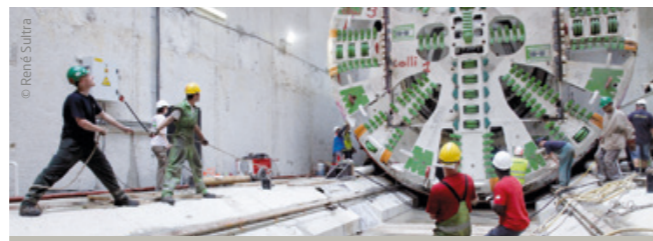
19 réunions en comités techniques, 12 en comités de pilotage et plusieurs réunions publiques ont été organisées sur ce tronçon depuis le lancement du projet.

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU PROJET

En complément des études d'insertion des ouvrages (tunnels, gares), la Société du Grand Paris a mis en place une démarche environnementale spécifique. Les enjeux environnementaux sont pris en compte dès le stade de la conception. Ils concernent la qualité de l'air, la ressource en eau, les sols, le bruit, l'évacuation des déblais de chantier, les milieux naturels, les paysages... Cette connaissance approfondie de l'environnement permet d'adopter des méthodes de construction adaptées et réalistes.

UNE INFORMATION EN CONTINU, TOUT AU LONG DU CHANTIER

Tout au long du chantier, les riverains, les commerçants, les usagers de la voirie et des transports publics seront régulièrement informés de l'avancement des travaux, des perturbations et des mesures d'accompagnement mises en place.



Les travaux souterrains réalisés au tunnelier permettront de limiter les impacts sur la ville.

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

Du 20 novembre au 20 décembre 2014, la Société du Grand Paris organise des réunions publiques d'information sur le tronçon de la ligne 17 Nord, Le Bourget RER <> Le Mesnil-Amélot.

Roger Silhol, garant indépendant nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP), veille à la qualité de l'information diffusée et à la bonne participation du public.

▶ QUATRE RÉUNIONS PUBLIQUES :

À Gonesse

Le 25 novembre à 20h
> Gare du Triangle de Gonesse

Au Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget

Le 9 décembre à 20h
> Gare du Bourget Aéroport

Au Mesnil-Amélot,

Le 2 décembre à 20h
> Gare du Mesnil-Amélot
> Gare d'Aéroport Charles de Gaulle (T2)
> Gare d'Aéroport Charles de Gaulle (T4)

Au Parc des Expositions de Villepinte

Le 17 décembre à 19h
> Gare du Parc des Expositions
> Gare d'Aéroport Charles de Gaulle (T2)
> Gare d'Aéroport Charles de Gaulle (T4)

▶ DES ESPACES D'INFORMATION ET D'EXPRESSION

Retrouvez toutes les informations pratiques et les lieux pour participer aux réunions publiques et donnez votre avis sur : www.ligne17nord.fr

▶ DES EXPOSITIONS

Découvrez les grandes étapes du Grand Paris Express et du tronçon Le Bourget RER <> Le Mesnil-Amélot dans les mairies des villes traversées.

Suivez-nous sur :

www.facebook.com/GrandParisExpress
www.twitter.com/GdParisExpress

GRAND PARIS EXPRESS

LE MÉTRO DU GRAND PARIS



LIGNE 17 | NORD

LE BOURGET RER <> LE MESNIL-AMELOT

CONCERTATION

DU 20 NOVEMBRE
AU 20 DÉCEMBRE 2014

RÉUNIONS
PUBLIQUES

INFORMEZ-VOUS,
EXPRIMEZ-VOUS.

DATES ET LIEUX
DES RÉUNIONS SUR :
www.ligne17nord.fr

TOUT SUR LE GRAND PARIS EXPRESS
www.societedugrandparis.fr

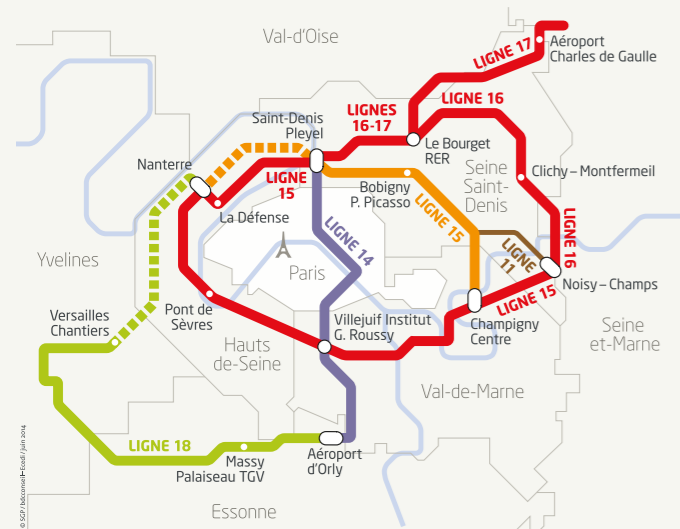


Société
du Grand
Paris

LE NOUVEAU GRAND PARIS

Le Nouveau Grand Paris prévoit la modernisation des transports existants et la réalisation d'un nouveau métro automatique, le Grand Paris Express.

LE GRAND PARIS EXPRESS



Le projet qui se construit aujourd'hui avec vous, c'est : **200 km** de réseau, **69** nouvelles gares dont 80 % en correspondance avec RER, M ou T et **2 millions** de voyageurs par jour.

4 NOUVELLES LIGNES DE MÉTRO AUTOMATIQUE ET 1 LIGNE PROLONGÉE

- ▶ **la ligne 15** nouvelle ligne de métro en rocade proche de Paris
- ▶ **les lignes 16, 17 et 18** nouvelles lignes de métro desservant des territoires de moyenne et grande couronne
- ▶ **la ligne 14** prolongement de ligne de métro existante

▶ AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE

D'une longueur de 21,5 kilomètres, la ligne 17 Nord* comprend 6 gares : Le Bourget Aéroport, Triangle de Gonesse, Parc des Expositions, Aéroport CDG (T2), Aéroport CDG (T4) et Le Mesnil-Amelot, ainsi qu'un site de maintenance situé à Aulnay-sous-Bois (commun avec la ligne 16). Principalement souterraine, la ligne est aussi prévue avec une partie aérienne, entre la gare Triangle de Gonesse et l'entrée sous l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

La ligne offrira des correspondances avec des lignes existantes (RER B et TGV) ou des lignes en projet (ligne 16 du Grand Paris Express, nouvelle branche du RER D et CDG Express). Elle permettra aussi de desservir les aéroports du Nord de l'Île-de-France.

DES TEMPS DE DÉPLACEMENT RÉDUITS

Sur les trajets de banlieue à banlieue, les gains de temps seront considérables.

- ▶ **Entre la gare d'Aéroport Charles de Gaulle et la gare Saint-Lazare** : 33 minutes contre 45 minutes aujourd'hui
- ▶ **Entre la gare d'Aéroport Charles de Gaulle et la gare de La Défense** : 35 minutes contre 1h aujourd'hui
- ▶ **Entre la gare du Bourget Aéroport et la gare de La Courneuve « Six Routes »** : 5 minutes contre 35 minutes aujourd'hui
- ▶ **Entre la gare du Mesnil-Amelot et la gare du Bourget RER** : 18 minutes contre 45 minutes aujourd'hui

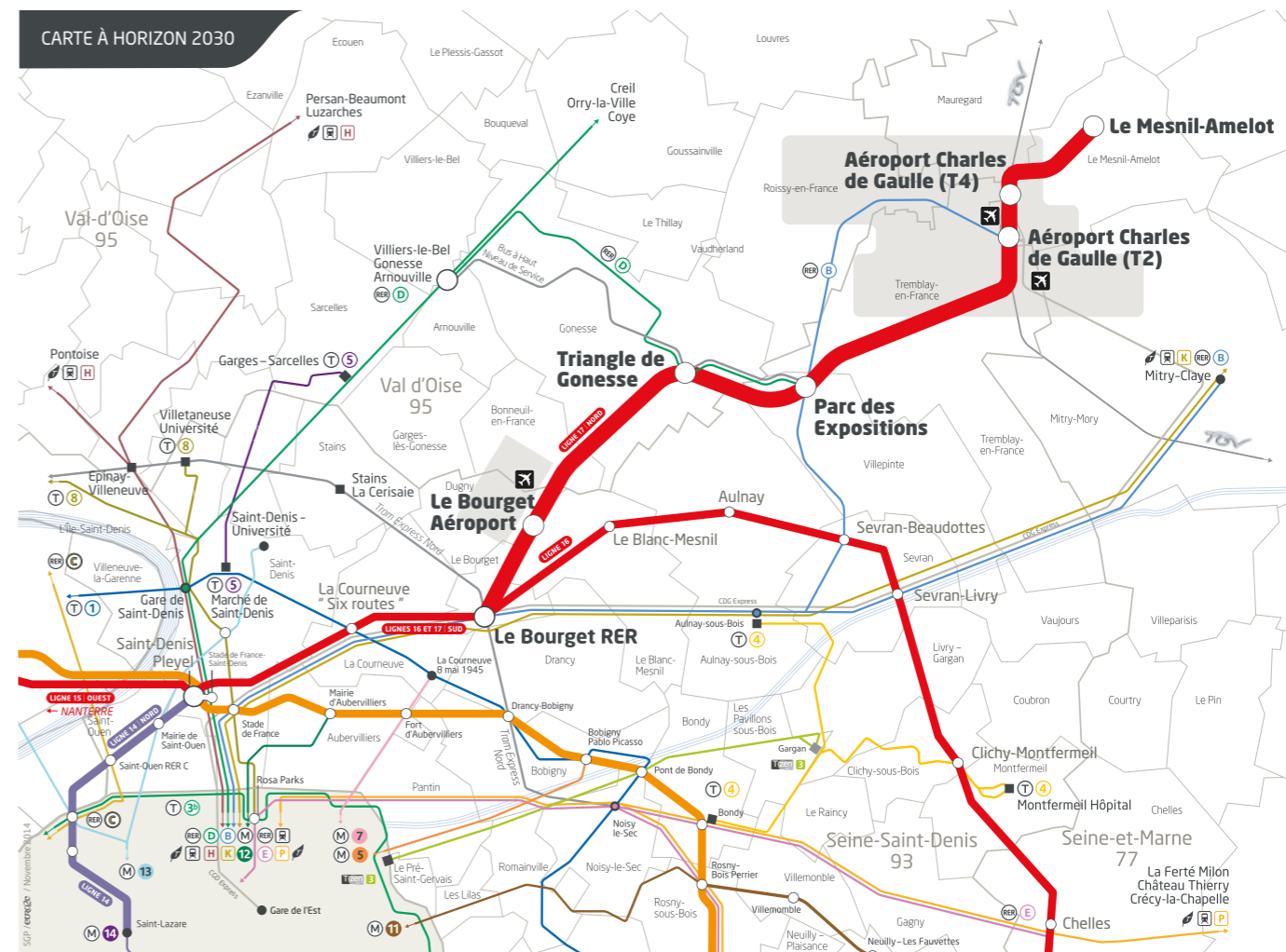
UN MÉTRO AUTOMATIQUE

Le mode automatique permet un déplacement des trains de manière autonome et sûre pour une qualité de service optimale.

- Régularité** : Un train toutes les 3 à 4 minutes en moyenne aux heures de pointe.
- Flexibilité** : L'automatisation offrira plus de souplesse et de réactivité pour l'exploitation de la ligne (horaires étendus en soirée pour des événements exceptionnels, par exemple).
- Accessibilité et confort** : Accessible aux personnes à mobilité réduite, chaque train de la ligne 17 pourra accueillir près de 500 voyageurs et s'arrêtera dans toutes les gares.
- Performance** : La vitesse commerciale des trains sera d'environ 65 km/h.



Entre **60 000 et 80 000** voyageurs/jour attendus à terme. **6** nouvelles gares dont 3 en correspondance avec RER et CDG Express. Une ligne au service des habitants de l'Île-de-France et au rayonnement international.



	DE SEPTEMBRE 2010 À JANVIER 2011	DE JUIN 2011 À JUIN 2013	DU 20 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 2014	2016	AVANT 2020	2024	2030
DIALOGUE	Débats publics et naissance du Grand Paris Express	Élaboration du projet avec les collectivités locales et les autres partenaires	Concertation renforcée	Enquête publique puis déclaration d'utilité publique	Informations et échanges continus avec les collectivités locales et les riverains pendant les travaux.	Mise en service entre Le Bourget RER et l'aéroport Roissy Charles de Gaulle.	Mise en service jusqu'à la gare du Mesnil-Amelot
ÉTUDES & CHANTIERS	Concertation continue avec les collectivités locales, les partenaires et le grand public					Travaux et essais	

* La ligne 17 Nord correspond à une partie de la ligne rouge du schéma d'ensemble du réseau de transport public du Grand Paris.